



## 9346 - Il n'est pas permis de prier derrière un imam charlatan

---

### question

Est-il permis de prier derrière un imam charlatan qui récite bien le Coran ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Si l'imam est un charlatan qui prétend la connaissance des mystères ou accomplit des actes répréhensibles, il n'est pas permis de le prendre pour imam ni de prier derrière lui parce que celui qui prétend connaître le mystère est un mécréant – nous demandons à Allah la paix intérieure. Allah le Très Haut et Majestueux dit : **Dis: "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l' Inconnaissable, à part Allah". Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités!** (Coran, 27 : 65). Ceci s'applique aussi à celui qui pratique la magie ; il est assimilable aux mécréants en vertu des propos du Très Haut : **Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Salomon. Alors que Salomon n' a jamais été mécréant mais bien les diables: ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Hâroût et Mâroût, à Babylone; mais ceux-ci n' enseignaient rien à personne, qu' ils n' aient dit d'abord: "Nous ne sommes rien qu' une tentation: ne sois pas mécréant"; ils apprennent auprès d' eux ce qui sème la désunion entre l' homme et son épouse. Or ils ne sont capables de nuire à personne qu' avec la permission d' Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert (ce pouvoir) n' aura aucune part dans l' au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes! Si seulement ils savaient!** (Coran, 2 : 102). Mais s'il commet des péchés autres que les actes de mécréance, il est correct de prier derrière lui. Il est toutefois préférable de chercher une autre personne juste et droite par précaution et pour contourner l'avis des ulémas qui disent qu'il n'est pas permis de prier derrière un tel imam.

Les désobéissants ne doivent pas être choisis pour imam. Mais s'ils exercent la fonction d'imam,



les prières effectuées derrière eux sont valides. Ceci est dû au fait qu'il arrive que leur exercice de cette fonction soit une épreuve infligée aux gens (par Allah). Il arrive aussi qu'on ait besoin de prier derrière eux.

Quant à celui qui invoque un autre qu'Allah et sollicite le secours des morts et leur assistance, on ne peut pas prier derrière lui, puisque ses actes l'assimilent aux mécréants combattus par le Prophète (bénédition et salut soit sur lui) à La Mecque et ailleurs.

Nous demandons à Allah d'améliorer les conditions de vie des Musulmans et de leur inspirer une bonne compréhension de leur religion et de leur donner les meilleurs chefs. Il est certes proche et entend tout.